

Rome et la destruction de Carthage : un crime gratuit ?

Fabien Limonier

Abstract

After 201 AD, Rome fears Carthage will become dangerous again. By a carefully thought out political and strategic decision, Rome engages in a deterrent war : the third punie war, the purpose of which was not to dispossess Carthage. It would also seem that the 146 AD destructions were a gratuitous crime.

Résumé

Après 201, Rome redoute que Carthage ne redevienne dangereuse. C'est par une dérision politique et stratégique réfléchie qu'elle engage une guerre préventive : la troisième guerre punique, dont le but n'étant pas de déposséder les Carthaginois. La destruction en 146 apparaît aussi comme un crime gratuit.

Citer ce document / Cite this document :

Limonier Fabien. Rome et la destruction de Carthage : un crime gratuit ?. In: Revue des Études Anciennes. Tome 101, 1999, n°3-4. pp. 405-411;

doi : <https://doi.org/10.3406/rea.1999.4773>

https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1999_num_101_3_4773

Fichier pdf généré le 23/04/2018

ROME ET LA DESTRUCTION DE CARTHAGE : UN CRIME GRATUIT ?

Fabien LIMONIER *

Résumé. – Après 201, Rome redoute que Carthage ne redevienne dangereuse. C'est par une dérision politique et stratégique réfléchie qu'elle engage une guerre préventive : la troisième guerre punique, dont le but n'étant pas de déposséder les Carthaginois. La destruction en 146 apparaît aussi comme un crime gratuit.

Abstract. – After 201 AD, Rome fears Carthage will become dangerous again. By a carefully thought out political and strategic decision, Rome engages in a deterrent war : the third punic war, the purpose of which was not to dispossess Carthage. It would also seem that the 146 AD destructions were a gratuitous crime.

Mots-clés. – Carthage, Caton, guerres puniques, Massinissa, Rome, république, impérialisme.

A en croire Appien, le sort de Carthage fut évoqué dès la fin de la seconde guerre punique mais, ne sachant quelle conduite suivre, le Sénat décida de ne rien faire¹. Beaucoup de ses membres furent satisfaits des clauses économiques et politiques du traité de 201 qui laissait l'Afrique à Carthage, sans grands moyens pour l'administrer. Un traité qui, à l'égard du vaincu, n'avait rien que de très normal². Pourtant, cinquante ans après, un nouvel affrontement ruina définitivement la métropole punique. Carthage fut en partie rasée, son sol déclaré *sacer* et ses habitants réduits en esclavage.

* Université de Saint-Étienne.

1. Appien, *Libyca*, 57-65.

2. F. GSCHNISTER, « Die Stellung Karthagos nach dem Friedem von 201 n. Chr. », *WS* 79, 1966, p. 276-289 cité dans Y. LE BOHEC, *Histoire militaire des guerres puniques*, Paris, 1996, p. 253.

La prise de Carthage reste en soi l'aboutissement inéluctable de cette sorte de guerre de cent ans de l'antiquité, qui devint de plus en plus inexpiable à mesure qu'elle se poursuivait pour se terminer par l'anéantissement total du vaincu. Il ne fallait pas attendre de Rome, confrontée à des dangers tout azimut, une autre attitude. Néanmoins, très tôt, en fait depuis Polybe³, les historiens ont tenté d'expliquer les raisons de la troisième guerre punique en insinuant que Carthage portait la responsabilité de l'affrontement final. Mais il s'est trouvé aussi des voix pour déplorer la conduite de Rome. En élargissant à l'extrême ce débat aux domaines politiques, économiques et sociaux, souvent en dramatisant, les modernes se sont parfois écartés des préoccupations immédiates des Romains. Avec un peu de recul, certains considérèrent même la chute de Carthage comme le signe avant-coureur de la décadence de Rome⁴. Aussi, je voudrais tenter ici, à propos d'un des épisodes les plus célèbres de l'histoire républicaine romaine, une double mise au point : quelles motivations ont été avancées pour expliquer la destruction de Carthage ? Comment expliquer la survivance d'une crainte, d'une rancune, réelle ou supposée, de Rome à l'égard de sa vieille rivale ?

Si l'on continue de s'interroger sur les causes de la troisième guerre punique, il ne fait aucun doute que la mauvaise foi des Romains joua un rôle de premier ordre dans l'enchaînement des événements⁵. Depuis la formule *Delenda est Carthago* de Caton, l'historiographie a longtemps spéculé sur la valeur des mots prononcés par le Censeur à son retour d'une ambassade députée à Carthage pour arbitrer le conflit qui l'opposait alors à Massinissa. L'essentiel se trouve dans l'article de M. Dubuisson où sont reprises les motivations et la personnalité du Censeur, symbole des vertus romaines et ardent défenseur du *mos maiorum*⁶. Au-delà de la simple volonté de Rome d'en finir définitivement avec Carthage, sur laquelle nous reviendrons, les premiers motifs, qui s'appuient sur la fameuse anecdote des figues⁷, sont plutôt d'ordre économique. Pour Mommsen, la pression des agriculteurs et des marchands italiens, en particulier des banquiers souvent proches de l'aristocratie sénatoriale, aurait poussé à la guerre afin d'éliminer un concurrent redoutable. Rostovtseff ajoute qu'il s'agissait d'évincer du marché italien le vin et l'huile

3. Polybe, XXXVI, 4.

4. Le thème de la décadence des mœurs lié à la perte du *metus hostilis* et du *mos maiorum* à la suite de la destruction de Carthage est apparemment emprunté à Salluste (*Catilina*, X, 1 ; *Jug*, XXXXI, 1-3) ; on le retrouve chez Pline, *HN* 33, 150 ; Florus, I, 31, 5 ; 33, 1 ; 34, 1 & 7-8 ; 47, 1-3 ; Velleius Paterculus, II, 1 et Augustin, *Civ. Dei*, I, 30-32 ; II, 18. Les auteurs du III^e siècle s'interrogent sur la crise qu'ils vivent. Cf. C. BONNET, « Les connotations sacrées de la destruction de Carthage », *Studia Phoenicia*, X, *Punic Wars* (Leuven), 1989, p. 289-305 ; V. KRINGS, « La destruction de Carthage. Problèmes d'historiographie ancienne et moderne », *PW*, p. 329-344.

5. F. E. ADCOCK, « *Delenda est Carthago* », *Cambridge Hist. Journal* 8, 1946, p. 117-128 ; E. MAROTI, « On the Causes of Carthage's Destruction », *Oikumene* 4, 1983, p. 223-231.

6. M. DUBUISSON, « *Delenda est Carthago* : remise en question d'un stéréotype », *PW*, p. 279-287. On connaît l'opposition de Scipion Nasica à la guerre préventive conseillée par Caton. Mais il est probable que l'idée d'une coexistence avec un ennemi assez puissant pour maintenir la cohésion du peuple romain date du I^{er} ou du III^e siècle (n. 4). Les arguments échangés devaient davantage porter sur les risques du réarmement de Carthage que sur le risque de décadence morale que sa disparition provoquerait à Rome.

7. Pline, *HN* 15, 75 ; Plutarque, *Caton*, 27, 1.

nord-africains. Enfin, d'autres avancent qu'il était déjà dans les intentions du Sénat de faire de l'Afrique une province romaine. Ainsi, la volonté impérialiste de Rome aurait poussé naturellement à la guerre⁸.

Rien à présent ne confirme cette thèse ni celle de la rançon perpétuelle. Comment peut-on expliquer que Rome « ait tué la poule aux œufs d'or » ? D'une part, chacun des deux États disposait de sa propre clientèle⁹. D'autre part, les exportations italiennes, notamment de céramiques, avaient considérablement augmenté depuis une vingtaine d'années¹⁰. On trouvait à Carthage de nombreux *negotiatores*¹¹, et il est difficile de voir en quoi les intérêts du commerce italien auraient profité de la destruction de Carthage¹². Comment expliquer également que Rome n'ait point cherché à récupérer ni le terroir, ni les infrastructures agricoles puniques pendant près d'un siècle et demi ?

D'autres avancent l'hypothèse d'un *Anschluss* entre Carthage et la Numidie. Les derniers succès de Massinissa montreraient que celui-ci était sur le point de créer, avec Carthage comme capitale, un royaume africain couvrant la presque totalité du Maghreb, avec lequel Rome dût compter. B. H. Warmington s'éleva le premier contre cette idée reçue¹³. On ne peut passer outre la vraisemblance des sources antiques quand elles mettent en avant la constante loyauté de Massinissa à l'égard de Rome. Massinissa, alors âgé de quatre-vingt-huit ans, prince d'un royaume hétérogène qu'il avait patiemment constitué avec la bienveillance de Rome, de surcroît au seuil de la mort, ne pouvait guère compter sur ses héritiers pour réaliser une entreprise aussi ambitieuse qui ne manquerait pas d'agacer Rome¹⁴. Ajoutons enfin que la décision du Sénat ordonnant aux Carthaginois d'abandonner leur cité pour s'installer à l'intérieur des terres était le meilleur moyen d'inciter ce peuple humilié, privé de son passé, à se mettre au service d'un prince numide, seul capable de les employer. Massinissa ou ses successeurs auraient été entourés d'une foule exaspérée contre Rome et prête à tout pour retrouver sa patrie perdue. Aussi, il faut renoncer à croire avec St. Gsell que Rome « s'est hâtée de punir Carthage d'avoir attaqué Massinissa avant qu'elle ne fût défendue par Massinissa, devenu son maître »¹⁵.

Ces explications restreignent politiquement et géographiquement la situation géopolitique du milieu du II^e siècle. Il semble difficile d'imaginer qu'un débat à Rome en 150 prenne en compte les seules relations bilatérales Rome-Carthage. Au contraire, ce n'est pas un hasard si Corinthe et Carthage furent détruites la même année. Il semble donc nécessaire d'élargir les causes du

8. Pr. FERGUSSON, « The Lex Calpurnia of 149 B.C. », *JRS* 11, 1921, p. 88 et suiv. ; W. HOFFMAN, « Die röm. Politik des 2. Jahrhunderts und das Ende Karthagos », *Historia*, 1960, p. 309-364 ; U. VOGEL-WEIDEMANN, « *Carthago delenda est : aitia and prophasis* », *AClass* 32, 1989, p. 79-95.

9. Le *Poenulus* de Plaute, datable du début du II^e siècle, atteste, s'il en faut, que les affaires entre Romains et Carthaginois continuaient toujours.

10. S. LANCEL, *Carthage*, Paris, 1992, p. 425-429.

11. Polybe, XXXVI, 7 ; Appien, *Lib.*, 92.

12. En dernier lieu Y. LE BOHEC, *op. cit.*, p. 278-279.

13. B. H. WARMINGTON, *Histoire et civilisation de Carthage*, Paris, 1961, p. 268.

14. P. G. WALSH, « Massinissa », *JRS*, 1965, p. 149-160, cité dans Cl. NICOLET, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, II, Paris, 1993, p. 623.

15. St. GSELL, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, III, Paris, 1921-1928, p. 336.

conflit à l'ensemble du contexte culturel (détournement de Rome de l'Orient où elle risque de perdre son identité¹⁶) ou politique (arrivée au pouvoir en Méditerranée des partis démocratiques menaçant l'ordre établi¹⁷) de cette période. On comprendra que ces explications, parfois intellectuellement séduisantes, ne tiennent pas assez compte du fait qu'il paraît difficile d'attribuer aux Romains du II^e siècle, confrontés à des dangers tout azimut, ne disposant pas de notre réflexion sur les rapports entre les domaines social, économique et politique, une pensée politique ferme. Aussi la vraie question qui se pose, et l'on sait qu'elle suscita à Rome de nombreux débats, est celle des motivations de ceux qui poussent à la guerre préventive contre Carthage.

On lit régulièrement que Carthage ne constituait plus, au II^e siècle, une menace pour Rome et qu'il n'y avait aucun danger qu'elle tentât de reprendre sa politique expansionniste en Méditerranée occidentale. Faut-il être aussi affirmatif ? Plusieurs faits dérangeants, volontiers passés sous silence, brisent de fait l'image d'une Carthage devenue pastorale et pacifiste.

En évoquant les années du début du II^e siècle, Appien insiste sur les progrès économiques de la cité et sur son accroissement démographique¹⁸. A son tour, Diodore, se fondant sur des travaux antérieurs qu'il avait pu trouver dans des bibliothèques romaines, décrit la région de Carthage comme une terre d'abondance¹⁹. Les plaines fertiles du Sous et de la Medjerda, dont le traité de 201 garantissait la jouissance à Carthage, n'avaient que peu été touchées par deux ans d'occupation romaine en comparaison des ravages éprouvés par l'Italie. Les agronomes puniques, sur lesquels les Romains songeront à prendre modèle, pouvaient y développer une agriculture rationnelle. De même, l'importance des approvisionnements céréaliers consentis par les Carthaginois aux Romains, en particulier pour la subsistance des armées en campagne illustre la capacité de l'agriculture punique à dégager de larges surplus exportables²⁰. En 187, son gouvernement offrit le paiement intégral et anticipé des dommages de guerres échelonnés sur cinquante ans. Rome répondit par un refus en constatant, à nouveau, qu'il était impossible de ruiner Carthage²¹. Enfin, bien qu'on ait beaucoup insisté sur l'absence de sépultures de qualité au lendemain de Zama, l'archéologie retient de Carthage, en ces premières années du II^e siècle,

16. M. DUBUISSON, *loc. cit.*, p. 285.

17. W. HOFFMAN, *loc. cit.*, et S. ROSSETTI, « La Numidia e Cartagine fra la II e la III guerra punica », *PP* 15, 1960, p. 336-353, soulignent les limites du caractère populaire du parti démocratique carthaginois dont les chefs furent par ailleurs expulsés vers 150.

18. Appien, *Lib.*, 67. Voir aussi G.-Ch. PICARD, « Carthage après Zama », *Semitica* 33, 1983, p. 41-50 ; G. MARASCO, « Aspetti dell'economia cartaginese fra la II e la III guerra punica », *Africa romana* 5, 1988, p. 223-234.

19. Diodore, XX, 8, 4-1.

20. En 200, deux cent mille boisseaux de blé furent expédiés à Rome et autant en Macédoine pour l'intendance des troupes romaines (Tite-Live, XXXI, 19, 2). En 191, des quantités beaucoup plus importantes furent sollicitées par Rome. Carthage en offrit davantage ; le sénat refusa (Tite-Live, XXXVI, 4, 9). En 171, des ambassadeurs carthaginois se rendirent à Rome pour offrir cinq cent mille boisseaux d'orge et un million de boisseaux de blé au Sénat (Tite-Live, XLIII, 6).

21. Tite-Live, XXXVI, 4, 7.

non pas des images de destruction, mais bien de construction²². Sur ce point, le plus intrigant reste la construction d'un port militaire dans sa version la plus achevée²³.

On admet l'identification des deux lagunes de Carthage aux ports artificiels si bien décrits par Appien²⁴. Leur datation, fournie par les fouilles américaines du port rectangulaire et par le travail de l'équipe britannique sur l'îlot de l'Amirauté est tardive : fin du III^e siècle ou plus tard pour le port rectangulaire ; apparemment peu de temps avant la troisième guerre punique pour l'îlot et le port circulaire. Ces constructions étaient destinées à doter Carthage de ports fortifiés centraux qui n'existaient pas au préalable, compte tenu des étapes du développement côtier. L'idée de bâtir des ports fortifiés date des années ayant précédé la troisième guerre punique ; elle s'accorde avec les preuves matérielles provenant de l'îlot de l'Amirauté et ne serait pas incompatible avec celle du port rectangulaire. De même, à la veille du débarquement romain, la cité avait pris possession de toute la péninsule, ceignant dans ses murailles l'ensemble des habitations, les ports, les sanctuaires, les nécropoles et une zone agricole qu'on appelait Mégara²⁵. La présence de puissants remparts décrits par Strabon²⁶ est corroborée par de nombreux témoignages archéologiques.

Ces éléments militaires confirment le dynamisme de Carthage entre la deuxième et la troisième guerre punique, dynamisme qui apparaît ailleurs dans la ville (par exemple dans le développement urbain révélé par les fouilles françaises sur la colline Saint-Louis). A l'évidence, le port militaire semblait capable d'accueillir jusqu'à deux cent vingt navires de guerre, ce qui montre qu'il s'agissait bien d'une violation manifeste du traité de 201. Et bien qu'il ne soit pas fait mention par la suite de bâtiments de guerre dans les exigences romaines de 149, on peut renoncer à croire que la flotte Carthaginoise était négligeable²⁷.

On se souvient enfin que le raid de Massinissa dans la région des Grandes Plaines, ou *Campi Magni*, avait conduit les Carthaginois à lever une armée²⁸, conduite par Hasdrubal le Boéarque, qui affronta les Numides pour la défense d'Oroscopta où elle fut par ailleurs mise en échec. Selon Appien, Carthage aurait réussi à lever entre vingt-cinq et cinquante mille hommes²⁹. Ses ressources financières, considérables pour la période concernée, lui permettaient au demeurant

22. S. LANCEL, *op. cit.*, p. 423. L'auteur s'interroge sur la construction tardive de quartiers d'habitations sur les pentes de la colline de Byrsa.

23. CEDAC Carthage, n° 1, 1978, p. 15-16 ; n° 2, 1979, p. 16-17 ; n° 3, 1980, p. 14-15 ; n° 4, 1981, p. 24-25 ; n° 5, 1983, p. 15-16 ; H. HURST, « Excavations at Carthage 1974, first interim Report », *AntJ* (Oxford), 55, 1975, p. 11-40 ; « Excavations at Carthage, 1977-1978 : Fourth interim Report », *AntJ* 59, 1979, p. 19-49 ; « Fouilles britanniques au port circulaire et quelques idées sur le développement de la Carthage romaine », *CEA* 17, 1985, p. 143-156.

24. *Lib.*, 96.

25. S. LANCEL, « L'enceinte périurbaine de Carthage lors de la troisième guerre punique : réalités et hypothèses », *PW*, p. 251-278.

26. Strabon, XVII, 3, 14.

27. Transformer en bâtiments de combat des navires marchands, construire ou accastiller de nouveaux bateaux ne pose guère de problèmes aux ouvriers des arsenaux puniques dont le savoir-faire en construction navale était célèbre dans toute la Méditerranée.

28. Tite-Live, XLVIII, 14.

29. Appien, *Lib.*, 70.

d'augmenter cet effectif en louant les services de mercenaires qualifiés, conformément à ses traditions militaires passées³⁰.

Aussi, le refus de l'arbitrage de Rome dans ce conflit peut apparaître comme particulièrement offensant dans la mesure où, comme le suggère E. Badian, l'intention de l'ambassade envoyée par Massinissa à Carthage, au lendemain de l'expulsion du parti pronumide de Carthage, était de fixer définitivement une frontière entre les deux États³¹. A Carthage, le parti anti-romain au pouvoir se serait cru en position de négocier avec Rome, alors aux prises avec des difficultés en Espagne et dans les Balkans. Une telle attitude ne manquait pas d'inquiéter Rome qui pouvait voir se reconstituer progressivement la puissance carthaginoise.

En effet, dès 153, les ambassadeurs envoyés pour débattre entre les Carthaginois et Massinissa trouvèrent une grande quantité de bois utilisé pour la construction de navires³². Rien ne dit que des navires de guerre étaient effectivement affrétés, prêts à prendre la haute mer, mais Plutarque ajoute que « Caton trouva une ville, non point comme les Romains se l'imaginaient, ruinée, humiliée, mais peuplée d'une nombreuse jeunesse, remplie d'immenses richesses, pleines d'armes de toute espèce et de matériel de guerre, et très fière de sa prospérité »³³.

Enfin, alors que le risque d'une intervention romaine se profilait, les Carthaginois livrèrent aux Romains plus de deux cent mille boucliers, deux mille catapultes et un nombre considérable de javelots et de dards (oxybèles et pétrolobes)³⁴ pour sauvegarder la paix. Le chiffre est considérable. Il ne manqua pas d'influencer le Sénat sur la conduite à suivre vis-à-vis de Carthage. De même, au cours du siège de Carthage, ses habitants, en l'espace d'un mois, réussirent à tirer des arsenaux trois mille boucliers, neuf mille épées, quinze mille lances et trente mille traits pour catapultes³⁵. On a insisté sur le désespoir des Carthaginois pendant cette période. Rien n'est moins sûr. Rien n'est alors joué. Le site de Carthage et ses défenses se révèlent excellents, le commandement romain, au départ, est médiocre. Aucune armée ennemie n'a défilé victorieuse dans ses murs. Ce n'était pas la première fois que la situation pouvait apparaître grave, sinon désespérée, dans la longue aventure des Phéniciens d'Occident.

En fin de compte, les craintes de Rome n'étaient pas dénuées de fondements. Le peuple romain pouvait, à long terme, craindre qu'un nouvel Hannibal émerge de l'amertume punique face à la nouvelle puissance romaine. N'est-il pas envisageable que le souvenir des deux conflits précédents, la santé éclatante de Carthage, mais aussi l'appât d'un butin conséquent aient poussé Rome à la guerre ? Il suffirait de se remémorer l'opposition du parlement français en 1955 devant le projet d'une Communauté européenne de défense, voire des motifs qui ont conduit à la construction de la ligne Maginot. Si l'on dédramatise le débat de la responsabilité du conflit, la conclusion qui s'impose est celle-ci : Rome devait en finir avec une cité qui pouvait constituer à nouveau une menace pour elle. Et, par bonheur, Carthage lui offrit des motifs juridiquement

30. Carthage fit appel aux Maures et disposait encore, à l'automne 147, de quelques troupes opérant dans la campagne (Polybe, XXXVIII, 7).

31. E. BADIAN, *Foreign Clientelae 264-70 BC*, Oxford, 1958, p. 129.

32. Tite-Live, XLVII, 15.

33. Plutarque, *Caton*, 27.

34. Polybe, XXXVI, 6 ; Appien, 12, 80.

35. Appien, *Lib.*, 13.

fondés – l’infraction à l’interdit cornélien de 201 et à la *deditio* –, pour intervenir contre elle en sauvant les apparences³⁶.

Le Sénat décida d’engager une guerre préventive contre un danger potentiel. A aucun moment, il n’a agi contre des engagements qu’il n’avait pas pris. Il paraît donc difficile de voir autre chose dans cette intervention qu’une décision politique et stratégique, mûrement réfléchie, mais qui brise un *topos*. De Rome, dans l’immédiat, la clémence eut été surprenante. S’il est certain que son objectif était de détruire définitivement la puissance et la cité de Carthage, rien ne permet de croire qu’il était dans ses intentions de déposséder les Carthaginois ou de les réduire en esclavage. Le crime de Rome ne fait pas de doute mais il n’a pas à être justifié. Tite-Live, dans la préface de son livre *Ab Urbe condita libri*, souligne bien que la gloire militaire de Rome est assez grande pour que le genre humain accepte ses prétentions comme il accepte son autorité.

36. Ch. SAUMAGNE, « Les prétextes juridiques de la III^e guerre punique », *RH* 167, 1931, p. 225-253 et 168, 1931, p. 1-42.